

Ile Berder à Larmor-Baden : « Le projet hôtelier ne se fera pas »

Suite à l'annulation partielle du Plan local d'urbanisme de Larmor-Baden, Michel Giboire, propriétaire de l'Île Berder, ne réalisera pas son projet de résidence hôtelière de standing sur l'île, [qui fait polémique dans la commune.](#)



Michel Giboire, président du groupe Giboire et propriétaire de l'île Berder dans le Golfe du Morbihan. (Le Télégramme/Lionel Le Saux)

En annulant de très nombreuses parties du Plan local d'urbanisme de Larmor-Baden, le tribunal administratif de Rennes met à terre [le projet de résidence hôtelière de luxe porté par le groupe immobilier Giboire.](#)

À lire sur le sujet [« Tout le village de Larmor-Baden impacté » par l'annulation partielle du Plu](#)

La directrice de la communication du promoteur breton indique que « [Michel Giboire prend acte que le projet hôtelier ne pourra pas se faire](#) ». Elle ajoute que « pour l'instant, aucune décision n'a été prise quant à l'avenir du site ». L'île sera-t-elle revendue ? Le propriétaire en

fera-t-il une résidence personnelle ? « [Rien n'est décidé](#) ».

Parallèlement au recours mené contre le Plu de la commune qui, en étant partiellement annulé, rend infaisable le projet, un recours était également déposé par les associations de protection de l'environnement contre [le permis de construire de la résidence en projet](#). « La décision qui est attendue concernant ce recours contre le permis de construire ne changera rien à la situation. L'annulation du Plu, l'annule de fait », précise Morgane Meslé, directrice de la communication du groupe Giboire.

« Une bonne nouvelle »

De son côté, l'association Berder Ensemble réagit : « Nous venons d'apprendre la décision du tribunal administratif de Rennes qui annule partiellement le plan local d'urbanisme de la commune de Larmor-Baden et qui met particulièrement en cause le projet du groupe Giboire sur l'île de Berder.

C'est une bonne nouvelle pour tous ceux qui avaient conscience des graves menaces que faisait peser ce projet sur cette île emblématique. C'est aussi un désaveu lourd pour le maire de Larmor-Baden qui tentait de faire passer en force et en toute illégalité un projet d'aménagement absurde et disproportionné sur cette île préservée », écrit Marc Chapiro, son représentant.

Il ajoute : « Il faut maintenant trouver un avenir durable pour l'île de Berder, et nous savons pouvoir compter sur tous les amis de Berder Ensemble, mais au-delà aussi sur les réflexions convergentes du Conservatoire du Littoral, du Parc Naturel Régional, et nous espérons associer aussi le département du Morbihan et la région Bretagne pour inventer à Berder une vie de solidarité enrichissante et innovante. Oui bien sûr, on peut faire un lieu public à Berder ! »

Table des Matières

Ile Berder à Larmor-Baden : « Le projet hôtelier ne se fera pas » - Vannes -
Le Télégramme 1